



Procès-verbal Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2026

Présent.e.s : ARAGON Pierre, ARNAIZ Chantal, BARASCUD Stéphane (et FONTES Stéphanie), BERNIOLLES Isabelle, BONOIS-GODART Caroline, BRANDALISE Viviane, CASSOU Saoura, CAUDAL Vivien, CHABERT Valérie, CHITTI Annie, DROUILLET Maryse, DUPEYROUX Marie-Françoise, LIMONDIN Muriel, LIMONDIN Pascal, MAINAR Charles, MASSIOT-PHILIPPE Nathalie, MORENO Jean-François, PERUCCA William, POURCELLIE Alexandra, RIGOLET Michel, RODRIGUES André, SERIS Hélène, SOLOMIAC Jacques, TOUATI Martine, VAN HEES Elsa, VERGNOLLE MAINAR Christine, VILLERET Françoise (27).

Représenté.e.s : ALLAUME Jacques, ANDRIEU Nathalie, AUDOINE-SANLIAS Carole, BATTUT Sandrine, BLANQUET Ariane, BOTTON Christiane, BUISSON Agnès, BUTEZ Sarah, CALVETTI Marion, CASSAGNE Lucette, CHARLAS Martine, CLOUET-PELLERIN Oliva, CORRE-MONTAGU Frédérique, DEBRUYNNE Patrick, de FRAYSSINET Monique, DENAX Lisa, DESMARIS Aude, du MESNILDOT Mathilde, DURANTON Stéphanie, GABILLON Marie-Claire, GAUHAROU Delphine, GOURDOU-BOUE Béatrice, GRIMBUHLER Christèle, GULLERE Cédric, HAIT Jean-François, JOCKIN Bernadette, LAFITTE Pascale, MOORE Barbara, MOUTON Gérard, ORTUNO Isabelle, PALUDETTO Didier, PELLEGRINI Stéphanie, SOLOMIAC Françoise, TAILLADE Marie-Luce, THIERRY Nicole, TOUATI Yves, YON ROCHE Amandine (37).

Excusée ; GONDINET Gabrielle.

Ordre du jour :

1. Désignation du président de séance et du secrétaire ;
2. Rapport moral ;
3. Rapport d'activités 2025 ;
4. Rapport financier 2025 et approbation des comptes de l'exercice 2025 ;
5. Quitus aux trésoriers et reports ;
6. Élection des administrateurs et administratrices ;
7. Validation du montant de l'adhésion ;
8. Réflexions sur le devenir du jardin pédagogique des violettes et les groupements d'achats ;
9. Questions diverses.

1. Désignation du président de séance et du secrétaire

L'assemblée désigne Jacques SOLOMIAC comme président de séance et Christine VERGNOLLE MAINAR comme secrétaire.

2. Rapport moral (Jacques SOLOMIAC, président)

RESPECTS Occitanie est née d'un constat : « **Il y a le feu à la maison Terre** » .

Les années ont passé. Le changement climatique s'est amplifié et son impact sur la nature, les humains s'est fait plus pressant.

La volonté des fondateurs était de traduire en actions les intentions formulées : Prendre soin de l'humain ; Partager équitablement ; Prendre soin de la Terre. Une proposition faite aux adhérents de vivre le monde en mutation. Des actions, modestes, mais des manières raisonnées d'envisager la relation entre l'humain et le Vivant ou « Comment habiter le Monde sans le détruire ». Un engagement qui exhorte chacun à être pragmatique, il ne suffit plus d'énoncer des théories. **Il faut agir !**

L'actualité m'amène à reprendre ces mots d'Edgar Morin : « *La crise écologique est là, dans les sols, dans les nappes, dans les primes d'assurance, les récoltes, les corps fatigués par la chaleur, les villages déplacés, les forêts malades. Le temps n'est plus à découvrir que tout est lié mais à agir comme si nous l'avions véritablement compris. ... notre intelligence moderne, trop compartimentée, ne sait plus habiter le monde qu'elle transforme. ... Depuis plus de 50 ans, on n'a presque rien fait. Pourquoi ? Nous n'avons pas été éduqués à comprendre les relations profondes entre le monde humain et le monde naturel. Ensuite, ce qui dégrade l'atmosphère, les sols, les villes, la vie, tout ceci est le*

produit d'un excès incontrôlé de production techno-économique animé par une soif de profits, elle-même illimitée, et tout ça conduit à ce somnambulisme dont on n'arrive pas à sortir.»

Aujourd'hui il est évident que la transition écologique n'est pas un luxe. C'est une nécessité vitale, documentée par des scientifiques et vécue dans les périodes de sécheresses, les inondations, la pollution de l'air, de l'eau. Pourtant les nombreux reculs écologiques, constatés ces derniers mois, mettent à mal la Loi Climat et résilience (fruit de la Convention citoyenne). Un double échec écologique et politique : la Loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) est vidée de sa substance, les ZFE (Zones à Faible Emission) sont aux oubliettes, les passoires thermiques, MaPrimeRenov', le chèque Bien manger, l'Eco-score, la régulation de la publicité, ... tout le contenu de Loi est rayé d'un trait sous la pression des lobbys.

A notre niveau, en 2025, nous avons poursuivi nos efforts et multiplié nos actions pour vous proposer des alternatives alimentaires de qualité en soutenant les filières. Nous avons maintenu un rythme intense au Jardin des Violettes pour les ateliers de jardinage mais aussi pour la transmission intergénérationnelle en accueillant plus d'enfants et la Fête des plants 2025 a rencontré un franc succès.

Nos efforts pour faire connaître nos activités ont été récompensés par des partenariats et des rapprochements avec Partageons les jardins, Humanité et Biodiversité, le Domaine de Candie.

Pour la suite, c'est à vous de décider !

Mais il nous faudra mesurer notre capacité à poursuivre nos engagements décrits dans les « intentions » et à les adapter pour que nos actions aient du sens dans un monde chamboulé.

Demain, votre soutien sera plus précieux encore. Merci pour votre attention.

3. Rapport d'activités (Jacques SOLOMIAC, président)

Les activités de RESPECTS Occitanie sont développées (avec plus de 200 familles adhérentes – 158 adhésions physiques et 3 adhésions morales représentant plus de 50 familles) pour répondre au plus près aux « Intentions » proposées par les fondateurs et se traduisent en 2025 avec :

- Les GAS (groupements d'achats en circuits courts) 46 organisés en 2025 ;
- Le Jardin pédagogique des Violettes et ses activités (112 ateliers) pour la protection de biodiversité ;
- Un engagement social avec des formes qui évoluent.

Le lien entre ces actions, les adhérents et le public est tissé par notre communication, les partenariats et rapprochements que nous avons formalisés en 2025.

Et le moteur de tout cet ensemble ce sont les adhérents. Sans adhérents pas d'association.

3.1 Les adhérents de RESPECTS Occitanie (Charles MAINAR)

Par rapport à 2024, le nombre d'adhérents est stable (158 adhésions dont des personnes morales qui représentent un groupe), même si certaines personnes n'ont pas reconduit leur participation et d'autres se sont joints au groupe. Environ 70 % des adhérents payent leur cotisation par Payaso ce qui est facilitant pour la gestion des mailing listes et est à privilégier.

3.2. Les GAS en 2025 (Jacques SOLOMIAC)

Leur nombre est passé de 36 en 2024 à 46 en 2025 avec des volumes de commandes en augmentation et les complications qui vont avec. A savoir :

Un local de stockage inapproprié (taille, manque de ventilation, disponibilité) des difficultés nombreuses avec les transporteurs (fiabilité) ; et des relations avec les producteurs qui sont bonnes mais semées parfois d'incompréhensions (erreur de date d'envoi ou de destinataire, productions altérées par le changement climatique) ; un manque de bénévoles pour les rotations de livraisons (même si cette dernière saison la mobilisation à été plus facile – c'est quand même un peu toujours les mêmes).

Notre tentative de développer le « local » est à consolider. La charge est souvent lourde et pose problème au référent d'un GAS qu'il faudrait plus et mieux accompagner.

Au niveau de l'organisation les tableaux de commandes, dans leurs deux versions sont utiles et font gagner du temps. Il reste à faire encore un peu de communication pour leur usage et le respects de ceux qui œuvrent en coulisses.

La livraison des agrumes de Sicile à L'Usine à Tournefeuille a aussi considérablement réduit le temps de récupération (de 4h à 1h30).

Une **discussion** s'engage sur la question des GAS.

- Quelle position adopter quand des produits abîmés sont livrés : recours vers le producteur et/ou le transporteur ? Faire payer aux adhérents ce qu'ils devaient recevoir ou ce qu'ils ont effectivement eu ?
 - Pertinence de faire venir de loin des produits fragiles ? A considérer au regard du soutien apporté par nos commandes à de petits producteurs.
 - Tableau de commande parfois mal lu par certains adhérents.
 - Constat d'une amélioration logistique liée aux livraisons à l'USINE.
- Ces points seront abordés lors de la prochaine commission GAS.

3.3 Le Jardin pédagogique des Violettes (Jacques SOLOMIAC).

Il est maintenant Un espace d'écologie pratique démonstratif d'un certain nombre d'usages simples pour pratiquer le jardinage dans les conditions difficiles que le climat impose.

Le nombre d'ateliers et de participants est constant. Cet engagement permet d'avoir un entretien de qualité et des rotations de cultures sur les planches potagères qui rendent le jardin pédagogique ouvert à la visite en toutes saisons.

La recherche de quelques jardiniers expérimentés pour consolider l'équipe de bénévoles doit se poursuivre pour une meilleure organisation. Il n'a pas été encore possible de mettre en place des référents réguliers sur la gestion de travaux récurrents (compostage).

Le Jardin est intégré dans la Boucle Ouest Garonne du réseau des jardins collectifs de la Haute-Garonne animé par Partageons les jardins.

Le Jardin a participé à l'expérimentation CoCultures de l'INRAE ('Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).

Le Jardin a été labellisé « Printemps en Occitanie » en 2025 par la Région et a rejoint le réseau national des Oasis Nature créé par Humanité et Biodiversité,

Les ateliers biodiversité du samedi ont été appréciés et bien fréquentés et la Fête des plants 2025 a été une réussite, pour les exposants et pour les bénévoles nombreux et dévoués. Un grand MERCI.

3.4. Transmettre et partager : Les visites scolaires (Christine VERGNOLLE MAINAR).

L'accueil d'enfants est organisé sur le format de l'année scolaire.

L'année 2024-2025 a correspondu à une montée en régime de l'accueil d'élèves des écoles de Cugnaux avec l'intégration à l'offre du PEAC : 12 classes d'écoles maternelles et élémentaires ont été accueillies pour plusieurs visites dans l'année, soit 30h de visites. Les visites du jardin au fil des saisons sont couplées à des ateliers sur des sujets connexes. Pour 2025-2026, les jardiniers ont fait le choix de réduire le nombre de classes accueillies à 5, pour garder du temps pour travailler le jardin et pouvoir présenter des platebandes intéressantes aux élèves.

En 2024-2025, l'accueil s'est aussi ouvert à d'autres publics : crèche Agora, CEP Garona, Segp collège de la Salvetat-Saint-Gilles. Ces collaborations se sont poursuivies en 2025-2026.

3.5 Engagement social (Jacques SOLOMIAC).

La collecte de livres a été arrêtée en 2025 par suite de la difficulté de trouver des publics intéressés pour des livres de seconde main et de l'état souvent déplorable des livres qui nous sont donnés. Est seulement maintenue une collecte limitée de livres jeunesse en bon état.

L'engagement social de l'association a pris d'autres formes : accueil des jeunes du CEP Garona, dons à l'Épicerie sociale, dons de produits Berdoues au Camion douche.

3.6 La communication de l'association. (Jacques SOLOMIAC)

En 2025 nous avons publié la nouvelle version du site web. Un projet en « gestation » pendant un an mais qui a montré par sa fréquentation l'intérêt qui a été porté à ce media (même s'il reste modeste).

Les jardiniers bénévoles reçoivent tous les dimanches soirs (sauf exception) un memo pour les ateliers de la semaine à venir et l'INFO Lettre a été diffusée 14 fois en 2025.

Il restera à mesurer l'efficacité de ces supports qui sont chronophages.

L'association souffre d'un manque de stratégie à long terme de sa communication et doit souvent parer au plus pressé pour annoncer et mettre en valeur les activités récurrentes ou ponctuelle. Merci aux bénévoles impliqués qui,

jusqu'à présent, s'en sont bien sortis.

L'occasion du Forum des associations et de la Fête des vendanges au Domaine de Candie sera une opportunité pour définir des objectifs de communication plus simples, plus efficaces, moins onéreux.

Les objectifs de communication sont à préciser et à intégrer dans une logique de réduction des coûts.

Une **discussion** s'engage sur :

- les outils à utiliser : messagerie électronique / Whatsapp.
- la diversité des canaux pour communiquer.

3.7 Partenariats et rapprochements. (Jacques Solomiac)

En 2025 RESPECTS Occitanie a consolidé son partenariat avec Partageons les jardins avec des échanges (Stand Fête des plants, en échange d'ateliers au Jardin des Violettes). L'association a aussi participé à e à la journée Rencontre des jardins collectifs au CD31. Elle a également signé une convention avec la Mairie de Toulouse pour des échanges avec le Domaine de Candie et une autre pour l'accueil des jeunes du CEP Chêne Vert (ANRAS).

Pour les GAS nous avons fait une adhésion « croisée » avec l'association Les Bons plans de la Cartoucherie et un partenariat avec le Rézodézanges pour mutualiser des commandes.

Vote : Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

4. Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2025 (Chantal ARNAIZ, André RODRIGUES, trésoriers) – **les documents financiers sont en annexe de ce procès-verbal.**

En préalable, l'assemblée tient à remercier chaleureusement André Rodrigues pour la qualité de son suivi financier depuis la création de l'association.

4.1 Rapport financier 2025

Les documents financiers sont en annexe de ce procès-verbal (annexes 1 et 2 pour l'exercice 2025 et 3 pour le prévisionnel 2026).

Pour 2025, le bilan financier est négatif : - 1030.33 € ; cette somme sera imputée sur les résultats des exercices précédents.

Il est à noter la comptabilisation en « Produits constatés d'Avance » d'une partie de la subvention reçue en novembre 2025 de la CEMP à hauteur de 4094.95€. En 2025 nous n'avons utilisé qu'une partie de cette subvention de 6000.00€ destinée à financer le projet éducatif du jardin. Le solde est donc reporté sur l'exercice 2026.

a) Recettes :

Cotisations des adhérents : 1735€ ; Dons perçus : 369€ ; Ventes du GAS : 56025€ ; Subventions perçues : 6000€ de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées.

b) Dépenses :

Postes les plus lourds : Fête des Plants : 1099 €, Jardin : 1397€, Frais Généraux : 694€.

c) Heures de bénévolat : 32 914 € soit un équivalent 2700 heures € (sur la base d'un SMIC). Dans ce chiffre le bénévolat « Livres » est inclus à hauteur de 838€.

4.2 Budget prévisionnel :

Le budget 2026 a été établi à l'équilibre sur les bases de 2025.

Vote : Le rapport financier est voté à l'unanimité.

5. Quitus aux trésoriers et reports

Vote : approuvé à l'unanimité.

6. Élection des administrateurs et administratrices

Les administrateurs actuels ont été élus en juin 2025 pour un mandat de 2 ans. Plusieurs cas de figure se présentent :

- une administratrice n'est plus adhérente ;
- un administrateur ne souhaite pas poursuivre son mandat ;
- dix souhaitent poursuivre leur mandat (sans être candidats pour une nouvelle élection);
- trois élus en 2025 souhaitent candidater pour un mandat de 2 ans;

- une nouvelle candidature est proposée.

La liste soumise au vote est :

- Arnaïz Chantal
- Caudal Vivien
- Gondinet Gabrielle
- Perucca William

Vote : Les candidats sont élus à l'unanimité.

Liste des administrateurs pour l'exercice 2026 :

- Arnaïz Chantal
- Caudal Vivien
- Dupeyroux Marie-Françoise
- Gondinet Gabrielle
- Mainar Charles
- Perucca William
- Philippe-Massiot Nathalie
- Pourcellié Alexandra
- Rodrigues André
- Solomiac Jacques
- Touati Martine
- Vergnolle Mainar Christine
- Villeret Françoise

7. Validation du montant de l'adhésion

Le montant actuel de l'adhésion est de 10 € par an à la quelle s'ajoute 3h minimum de bénévolat annuelles. En l'occurrence, il s'agit d'une proposition pour la saison 2026-2027.

La question des modalités pour réaliser les 3h de bénévolat se pose pour les adhérents qui n'habitent pas Cugnaux. Diverses possibilités existent : participer à la fête des plants, venir aux ateliers du samedi, aider aux distributions (notamment en fin de journée)...

Une communication spécifique sera faite sur la possibilité de faire des dons défiscalisés.

Vote : les propositions sont adoptées à l'unanimité.

8. Débats sur le devenir du Jardin pédagogique des Violettes et les groupements d'achats

8.1 Jardin pédagogique des violettes

La nouvelle équipe municipale porte un regard positif sur le travail de l'association au Jardin des Violettes mais s'interroge sur un éventuel « déménagement ». Un rendez-vous avec Mr le Maire est sollicité.

En amont de cette rencontre, l'intérêt d'un éventuel déménagement sera discuté avec les jardiniers.

L'ensemble des adhérents sera tenu informé.

8.2 GAS

La discussion engagée lors du point 3.2 du rapport d'activité est poursuivie, notamment sur les points suivants :

- certains GAS sont questionnés au regard du manque de rigueur dans les livraisons ;
- des adhérents ne viennent pas chercher leur commande en temps et heure ce qui induit que le président ou des bénévoles se rendent disponibles spécifiquement pour eux ;
- tout en cherchant pas à accroître le volume de commandes, l'association est soucieuse de maintenir un rapport acceptable entre le volume acheté et le frais de transport.

Il est réaffirmé que la commission GAS doit s'emparer de ces sujets. Pour cela la commission est constituée et comprend : DROUILLET Maryse, LIMONDIN Pascal, MAINAR Charles, PERUCCA William, POURCELIE Alexandra, RIGOLET Michel, TOUATI Martine, un membre du groupe les explorateurs et un membre de celui de la côte pavée.

9. Questions diverses

9.1 forum des associations à Cugnaux et fête des vendanges au domaine de Candie : dimanche 6 septembre 2026

La concomitance des deux manifestations conduit à une organisation bien pensée dont la préparation doit débiter dès cette fin juin 2026. La participation de RESPECTS Occitanie à la fête des vendanges est une nouveauté en lien avec le partenariat qui lie l'association au domaine de Candie.

9.2 Stage à RESPECTS Occitanie de 3 étudiants de l'ICAM dans le cadre du programme All exchange

Ils travailleront durant du 6 au 31 juillet 2026 au développement de la communication, des partenariats, des mécénats ainsi qu'à la structuration de l'association. Ils participeront également aux ateliers jardins.

Leurs missions précises ainsi que l'organisation de leur temps de travail seront validées par le bureau de l'association.

Vivien Caudal est le référent de cette opération.

9.3 Camion-douche pour les sans-abris de Toulouse

L'association RESPECTS Occitanie est sollicitée pour fournir une aide (transmission d'informations, mécénat...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

A la suite de cette Assemblée Générale ordinaire, le **conseil d'administration** est réuni pour désigner les membres du bureau.

Il comprend :

- Président : Jacques SOLOMIAC
- Vice-président : Willian PERUCCA

- Trésorière : Chantal ARNAIZ
- Trésorier-adjoint : André RODRIGUES

- Secrétaire : Christine VERGNOLLE MAINAR
- Secrétaire-adjointe : Gabrielle GONDINET

Une réflexion est engagée pour une structuration plus collégiale qui pourrait donner lieu à une proposition de modification des statuts.

A Cugnaux, le 19 juin 2026,
Le président,



Annexes

Annexe 1 : Trésorerie

Annexe 2 : Résultats 2025

Annexe 3 : Budget 2026

Annexe 1 – Trésorerie

RESPECTS OCCITANIE		2025	
Bilan de la trésorerie au 31/12/2025			
	AU 31/12/2025	AU 31/12/2025	Variation
Banque Crédit Mutuel	4 111,90 €	6 770,81 €	
Caisse	659,35 €	737,96 €	
Totaux	4 771,25 €	7 508,77 €	2737,52

Annexe 2 - Résultat 2025

RESPECTS OCCITANIE

Exercice 2025

TABLEAU RECETTES/DEPENSES

DEPENSES	Année N	Année N-1	RECETTES	Année N	Année N-1
CHARGES (Dépenses d'exploitation)			PRODUITS (Recettes d'exploitation)		
Achats de matières premières (601)	0,00		Ventes de biens produits par l'association (701)	0,00	
Achats de prestations de services (604) et travaux (605)	0,00		Ventes de services produits par l'association (706)	0,00	
Achats de marchandises (607)	55 958,38	54 625,12	Ventes de marchandises (707)	56 025,88	54 577,02
Fournitures d'entretien et fournitures de petit équipement (6063)	1 950,95	1 565,93	Produits activités annexes (708)	773,54	959,20
Eau, Gaz, électricité (6061)	0,00		Subventions d'exploitation (740)	1 905,05	4 000,00
Fournitures administratives (6064)	0,00		Dons manuels (754)	0,00	
Autres fournitures (6068)	1 123,75		Cotisations (756)	1 735,00	1 640,00
Sous-traitance générale (611)	0,00	110,67	Autres produits (758)	403,70	
Redevances de crédit-bail (612)	0,00		Autres produits de gestion courante (750)	0,00	322,79
Locations et charges locatives et de copropriété (613 et 614)	414,01				
Entretiens et réparations (615)	0,00				
Assurances (616)	225,45	213,07			
Documentation, revues (618)	0,00	90,00			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (622)	0,00				
Annonces, publications (623)	1 136,54	421,65			
Transport de biens et de personnel (624)	36,38	35,51			
Déplacements, missions, réceptions (624 et 625)	602,77	993,16			
Frais postaux et de télécommunications (626)	0,00				
Services bancaires (627)	72,42	128,37			
Impôts, taxes et versements assimilés (63)	0,00				
Salaires et charges sociales (64)	0,00				
Dons et cotisations versés (6238 ou 658)	133,20	40,00			
Autres charges de gestion courante (650)	101,65				
Rabais, remises, ristournes et autres remboursements (709)	0,00				
Charges financières :					
Intérêts des emprunts, agios ... (66)	0,00				
Charges exceptionnelles :			Produits financiers :		
Amendes, pénalités... (67)	118,00	49,40	Intérêts du compte-livret (768)	0,00	
			Produits nets sur cessions de SICAV (767)	0,00	
Total dépenses d'exploitation	61 873,50	58 272,88	Produits exceptionnels : ... (77)	0,00	20,00
Bénéfice d'exploitation	0,00	3 246,13	Total recettes d'exploitation	60 843,17	61 519,01
			Perte d'exploitation	1 030,33	0,00

AUTRES DEPENSES (Hors exploitation)		
Investissements		
- Terrains (211)	0,00	
- Constructions (213 et/ou 2181)	0,00	
(215)	0,00	
- Matériel de bureau et matériel informatique (2183)	0,00	
- Mobilier (2184)	0,00	
- Autres investissements	0,00	
Prêts accordés par l'association (274)	0,00	
Remboursements des emprunts (16)	0,00	
Total autres dépenses	0,00	0,00
Total des dépenses de trésorerie	61 873,50	58 272,88
Bénéfice	0,00	3 246,13

AUTRES RECETTES (hors exploitation)		
Subventions d'investissement (130)	0,00	
Emprunts accordés à l'association (16)	0,00	
Remboursements de prêts accordés par l'association (274)	0,00	
Total autres recettes	0,00	0,00
Total des recettes de trésorerie	60 843,17	61 519,01
Perte	1 030,33	0,00

Valorisation du bénévolat		
Bénévolat jardin 1820 heures à 11,88€/heure	21 621,60	32 674,95
Bénévolat Fête des Plants 400heures à 11,88€/heure	4 752,00	
Bénévolat des GAS 480 heures à 11,88€/heure	5 702,40	
Bénévolat Livres 838 livres	838,00	1 153,00
Total bénévolat	32 914,00	33 827,95
Total des dépenses et bénévolat	94 787,50	92 100,83
Bénéfice avec valorisation dons et bénévolat	0,00	3 246,13

Dons en nature valorisés		
Bénévolat jardin 1820 heures à 11,88€/heure	21 621,60	32 674,95
Bénévolat Fête des Plants 400heures à 11,88€/heure	4 752,00	
Bénévolat des GAS 480 heures à 11,88€/heure	5 702,40	
Bénévolat Livres 838 livres	838,00	1 153,00
Total dons en nature	32 914,00	33 827,95
Total recettes et dons en nature	93 757,17	95 346,96
Perte avec valorisation dons et bénévolat	1 030,33	0,00

Annexe 3 - Budget 2026

RESPECTS OCCITANIE		Exercice 2026	
BUDGET – Prévisionnel RECETTES/DEPENSES			
DEPENSES	Année N	RECETTES	Année N
CHARGES (Dépenses d'exploitation)		PRODUITS (Recettes d'exploitation)	
Achats de matières premières (601)		Ventes de biens produits par l'association (701)	
Achats de prestations de services (604) et travaux (605)		Ventes de services produits par l'association (706)	
Achats de marchandises (607)	56 000,00	Ventes de marchandises (707)	56 000,00
Fournitures d'entretien et fournitures de petit équipement (6063)	2 500,00	Produits activités annexes (708)	800,00
Eau, Gaz, électricité (6061)		Subventions d'exploitation (740)	1 500,00
Fournitures administratives (6064)		Dons manuels (754)	
Autres fournitures (6068)	700,00	Cotisations (756)	1 800,00
Sous-traitance générale (611)		Autres produits (758)	450,00
Redevances de crédit-bail (612)		Autres produits de gestion courante (750)	
Locations et charges locatives et de copropriété (613 et 614)	200,00		
Entretiens et réparations (615)			
Assurances (616)	250,00		
Documentation, revues (618)			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (622)			
Annonces, publications (623)	400,00		
Transport de biens et de personnel (624)			
Déplacements, missions, réceptions (624 et 625)	300,00		
Frais postaux et de télécommunications (626)			
Services bancaires (627)	70,00		
Impôts, taxes et versements assimilés (63)			
Salaires et charges sociales (64)			
Dons et cotisations versés (6238 ou 658)	130,00		
Autres charges de gestion courante (650)			
Rabais, remises, ristournes et autres remboursements, (709 débit)			
Charges financières :		Produits financiers :	
Intérêts des emprunts, agios ... (66)		Intérêts du compte-livret (768)	0,00
		Produits nets sur cessions de SICAV (767)	0,00
Charges exceptionnelles :		Produits exceptionnels : ... (77)	0,00
Amendes, pénalités... (67)	0,00		
Total dépenses d'exploitation	60 550,00	Total recettes d'exploitation	60 550,00
Bénéfice d'exploitation	0,00	Perte d'exploitation	0,00
AUTRES DEPENSES (Hors exploitation)		AUTRES RECETTES (hors exploitation)	
Investissements		Subventions d'investissement (130)	0,00
- Terrains (211)	0,00	Emprunts accordés à l'association (16)	0,00
- Constructions (213 et/ou 2181)	0,00	Remboursements de prêts accordés par l'association (274)	0,00
(215)	0,00		
- Matériel de bureau et matériel informatique (2183)	0,00		
- Mobilier (2184)	0,00		
- Autres investissements	0,00		
Prêts accordés par l'association (274)	0,00		
Remboursements des emprunts (16)	0,00		
Total autres dépenses	0,00	Total autres recettes	0,00
Total des dépenses de trésorerie	60 550,00	Total des recettes de trésorerie	60 550,00
Bénéfice	0,00	Perte	0,00
Valorisation du bénévolat		Dons en nature valorisés	
Bénévolat jardin 1850heures à 12,00€/heure	22 200,00	Bénévolat jardin 1850heures à 12,00€/heure	22 200,00
Bénévolat Fête des Plants 400heures à 12,00€/heure	4 800,00	Bénévolat Fête des Plants 400heures à 12,00€/heure	4 800,00
Bénévolat des GAS 500 heures à 12,00€/heure	6 000,00	Bénévolat des GAS 500 heures à 12,00€/heure	6 000,00
Total bénévolat	33 000,00	Total dons en nature	33 000,00
Total des dépenses et bénévolat	93 550,00	Total recettes et dons en nature	93 550,00
Bénéfice avec valorisation dons et bénévolat	0,00	Perte avec valorisation dons et bénévolat	0,00